Ajamont
ISSN : 3098-1425
Éditeur : Cour administrative d'appel de Toulouse

2026/2

Irrégularité de la procédure de licenciement en cas de méconnaissance de mentions obligatoires, garanties du salarié

https://publications-prairial.fr/ajamont/index.php?id=460

Référence électronique
« Irrégularité de la procédure de licenciement en cas de méconnaissance de mentions obligatoires, garanties du salarié », *Ajamont* [En ligne], 2026/2, mis en ligne le 11 septembre 2026, consulté le 27 novembre 2026. URL : https://publications-prairial.fr/ajamont/index.php?id=460

Droits d'auteur
CC BY-NC-SA 4.0



DÉCISION DE JUSTICE

CAA Toulouse, 3ème chambre – N° 24TL00328 – EPIC Tisséo voyageurs – 21 octobre 2025 – C+

RÉSUMÉ

Droits d'auteur
CC BY-NC-SA 4.0

Convocation du salarié devant le conseil de discipline institué par la convention collective applicable – mentions obligatoires – garanties du salarié

1 Les stipulations de la convention collective nationale des réseaux de transports publics urbains de voyageurs, relatives à la défense du salarié déféré au conseil de discipline, en vertu desquelles « *L'agent peut, s'il le désire, se faire assister par un collègue de son choix en activité de service ou par le secrétaire de son organisation syndicale, à la condition de désigner son assistant dans sa demande d'audience* », impliquent nécessairement, alors même qu'elles ne le prévoient pas expressément, que la lettre de convocation du salarié devant le conseil de discipline mentionne de façon complète l'existence de ces garanties procédurales. Irrégularité de la procédure de licenciement en cas de méconnaissance de cette garantie de fond.

Note -références

Rappr., sur le contrôle par l'autorité administrative du respect des accords collectifs de travail, CE, 21 mai 2008, Ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement c/ M. A., n° 304394, p. 183 ; CE, 29 juin 2016, M. A…B…, n° 387412, T. p. 979 ; CE, 29 mai 2020, Société Vietnam Airlines JSC, n° 418488 ; CE, 7 novembre 2025, M. B…A…, n° 491700. Également, Cour de cassation, chambre sociale, 21 octobre 2008, 07-42.170, publié au bulletin.

66 – Travail et emploi

66-07 – Licenciements

66-07-01 – Autorisation administrative - Salariés protégés

66-07-01-02 – Procédure préalable à
lautorisation administrative

INDEX

Rubriques
Travail et emploi